ASRSE
Agents des services régionaux de soutien et d'expertise
CC BY NC ND

Notes à l'accompagnateur qui utilise cet outil

- Ce document a été produit en 2023-2024 par un sous-comité d'ASRSE au dossier difficultés d'apprentissage.
- Il a été réfléchi dans un contexte d'enseignement primaire avec une organisation des services orientée en RAI et supportée par des pratiques collaboratives.
- Cet outil doit être utilisé à l'intérieur d'un dispositif d'accompagnement impliquant le gestionnaire **ET** l'orthopédagogue.
- Il a été développé avant la publication de l'article: «Considérer la diversité des besoins des élèves et les facteurs environnementaux pour une organisation inclusive des services en orthopédagogie» (Boily et al., 2024). Celui-ci met en lumière l'organisation actuelle des services orthopédagogiques au Québec et propose des schémas pertinents.

Un service d'orthopédagogie efficace doit résulter d'un processus de réflexion et être revu périodiquement selon les besoins des élèves et de l'organisation des services d'aide dans l'établissement.

Cet outil constitue un levier pour l'équipe-école afin de développer un regard réflexif permettant d'orienter et d'optimiser le service d'orthopédagogie.

Pour faciliter cette réflexion, il est nécessaire d'avoir une vision actualisée des forces et des besoins de son milieu, en particulier quant à la situation des élèves vulnérables ainsi qu'aux défis de développement professionnel de l'équipe.

L'identification des enjeux prioritaires du milieu est une étape préalable à l'optimisation du service d'orthopédagogie.

ASRSE
Agents des services régionaux de soutien et d'expertise

Dossier difficultés d'apprentissage
Juin 2024

Pistes pour l'optimisation du service d'orthopédagogie

PLANIFICATION

- Quelles sont nos attentes en lien avec le service? Quels seront nos indicateurs?
- Comment le service sera réparti en fonction des attentes et des paliers d'intervention?
- Qui sont les élèves prioritaires?
- Est-ce que les rôles et responsabilités des enseignants et de l'orthopédagogues sont clairs, réalistes et compris de tous?
- Quelles proportions de la tâche sont occupées par l'intervention indirecte (ex.: plans d'intervention, 30810, rôle-conseil)?
- En cas de besoin, quels mandats seraient mis de côté en premier?
- Quelles sont les pratiques probantes et les prédicteurs de réussite sur lesquels s'appuyer?
- Quels sont les besoins d'accompagnement et de formation de l'équipe-école?

MISE EN OEUVRE

- Quelles sont les modalités d'organisation du service : horaire, fréquence, intensité, type de regroupement?
- Comment s'assurer que les cibles travaillées soient en cohérence avec les besoins de l'élève?
- Quel moment est réservé à l'évaluation orthopédagogique, au pistage et à l'observation des progrès?
- Quels sont les moments de concertation planifiés?
- Quels sont les mécanismes de régulation avec les enseignants, l'équipe-école et avec la direction?
- Comment s'assurer du transfert en classe?

ÉVALUATION

- Est-ce que le temps d'intervention a été suffisant et optimisé afin de répondre aux besoins des élèves?
- Est-ce que la répartition des interventions directes et indirectes a été cohérente avec la planification?
- A-t-on réalisé le plan et quels ajustements ont dû être faits?
- Que nous disent nos indicateurs de progrès (transfert)?
- Comment les observations seront partagées?
- Quel doit être notre prochain pas? Quel est le besoin de formation?

Références pour l'optimisation du service d'orthopédagogie

RÔLE

- Le manque de parité enseignant et orthopédagogue peut miner l'enthousiasme et l'efficacité des intervenants.[3]

- L'incompréhension qui règne autour du rôle et des fonctions de l'orthopédagogue, de ses compétences et de son apport à la scolarisation de l'élève sont parmi les éléments qui rendent difficile l'optimisation de l'offre de service.[6]

Pour considérer tous les rôles que l'orthopédagogue peut jouer, consulter le Référentiel de l'ADOQ.[2]

PLANIFICATION

- La planification doit être rigoureuse et ajustée, de façon à être adaptée au profil de l'apprenant, ainsi que coordonnée avec les personnes concernées, y compris l'apprenant.[5]

- La présence de l'orthopédagogue en classe doit être étroitement planifiée de manière à ce que l'activité en cours permette d'intervenir auprès des élèves ciblés.[1]

Dans le contexte inclusif actuel, les services offerts par les orthopédagogues visent aussi tous les autres élèves dans un rôle de prévention, par une collaboration et un soutien accru avec les acteurs scolaires, dont la direction d'école qui a un rôle déterminant à jouer dans la visée qu'il insuffle à l'organisation des services pédagogiques.[6]

CONCERTATION

- Il importe donc que l'orthopédagogue et l'enseignant échangent sur une base régulière afin de partager leurs observations en lien avec la cible d'intervention et de planifier des interventions complémentaires permettant de créer explicitement des parallèles entre les deux lieux d'intervention.[3]

- Il serait judicieux de faire ressortir des moyens concrets permettant d'allouer davantage de temps de concertation aux enseignants et aux orthopédagogues, et ce, en contexte de pénurie du personnel enseignant.[3]

INTERVENTION

- Les élèves n'ayant pas de grandes difficultés ou de grands retards ne devraient pas recevoir de services intensifiés à l'extérieur de la classe, mais plutôt du soutien de qualité à l'intérieur de la classe.[7]

- Le palier 2 est d'une durée approximative de 8 à 16 semaines à raison de 3 à 5 séances d'environ 30 minutes par semaine, alors que le palier 3 s'étend sur plus de 16 semaines à raison de 4 ou 5 séances de 45 à 60 minutes par semaine.[4]

- Plusieurs auteurs recommandent la formation de sous-groupes constitués de 3 à 5 élèves au palier 2 et de 1 à 3 élèves au palier 3.[4]

- L'intervention de P3 ne devrait pas s'étendre sur toute l'année.[7]

1. Archambault, J., Émond, R. et Verreault, M.A. (2006). *L'intervention auprès des élèves en difficulté d'apprentissage: Redoublement, différenciation pédagogique et services orthopédagogiques.* Programme de soutien à l'école montréalaise, p.57.
2. Association des Orthopédagogues du Québec. (2018). *Le référentiel des compétences professionnelles liées à l'exercice de l'orthopédagogue au Québec.*
3. Boily, É., Ouellet, C. et Thériault, P. (2023). Les conditions favorables à la collaboration entre enseignantes et orthopédagogues en contexte d'implantation du modèle de réponse à l'intervention (RàI) au premier cycle du primaire. *Canadian Journal of Education, 46*(3), 628-661.
4. Desrochers, A. (dir.). (2021). *L'approche de la réponse à l'intervention et l'enseignement de la lecture-écriture.* Presses de l'Université du Québec, p. 73 à 75.
5. Fontaine, M. (2017). Le plan de rééducation orthopédagogique: un outil indispensable! *Revue de l'Association des Orthopédagogues du Québec,* 4, 41-55.
6. Granger, N., Fontaine, M. et Moreau, A.C. (2021). *Rôle et fonctions des orthopédagogues en contexte scolaire primaire et secondaire.* Université de Sherbrooke. p.3 et 15.
7. Trépanier, N. S. (2019). *Des modèles de service d'orthopédagogie : Une typologie et des considérations pour l'organisation des services et des interventions en contexte d'inclusion scolaire.* Les Éditions JFD inc.

ASRSE
Agents des services régionaux de soutien et d'expertise